LE syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FOIX, le 16 juin 2017

CHSCT du 13 juin 2017

COMPTE RENDU

L'ordre du jour était le suivant :

1.Examen des registres hygiène et sécurité et des fiches de signalement

2.Visites de l'ISST à Tarascon, Saverdun et Luzenac

3.Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de politique immobilière de l'Etat - impact au sein de la DDFiP de l'Ariège (pour avis)

4.Suites réservées aux rapports APAVE

5.Examen du tableau de suivi des travaux

6.Suivi des actions du PAP 2017

7.Travaux de climatisation et d'isolation des fenêtres du CFP de Saint-Girons

8.Point sur le budget : sièges préconisés par le médecin de prévention, bras support écran, vidéosurveillance à l'accueil PMF

9.Questions diverses : nettoyage vitres PMF, lumières aux archives du CFP de Foix, copie des registres de visites des sociétés intervenant sur les différents sites

En préambule, les représentants de ***FO DGFIP*** ont regretté l'absence de M. RENDA - ISST et du Dr DIAZ. Ils étaient tous les deux excusés.

1.Examen des registres hygiène et sécurité et des fiches de signalement

Le seul nouveau relevé d'observation concernait la climatisation de la Paierie Départementale : Le problème a été signalé à la société AGTHERM qui doit le solutionner.

Un problème récurrent d'odeurs très incommodantes pour les collègues chargés de l'accueil au CFP de St girons et dans une moindre mesure à la Direction, a été rappelé. La solution envisagée pourrait être la fourniture de bombes désodorisantes, mais il reste à s'assurer auprès de M. RENDA et du Dr DIAZ qu'il n'y ait pas de toxicité.

Une seule fiche de signalement a été présentée, elle concernait le CFP de Tarascon : le 29 mai, un redevable particulièrement vindicatif a proféré des menaces à l'encontre du Trésorier, celui - ci était absent ce jour là, en raison de la permanence à Vicdessos. Le Bureau RH2 B a été saisi afin d'autoriser un dépôt de plainte. Pour l'instant le comptable n'a pas donné suite,

2.Visites de l'ISST à Tarascon, Saverdun et Luzenac

Compte tenu de l'absence de M. RENDA ce point de l'ordre du jour a été reporté au prochain CHSCT.

Cependant certains aspects ont été évoqués :

* la liste des travaux que les agents techniques peuvent réaliser, par rapport aux risques encourus.

* Les lettres adressées aux propriétaires concernés pour les informer des travaux qui relèvent de leurs compétences.

* Les registres de droit de retrait ont été transmis dans chaque poste comptable.

3.Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de politique immobilière de l'Etat - impact au sein de la DDFiP de l'Ariège (*pour avis*)

Le service des Domaines va être restructuré, avec notamment le transfert de la mission évaluation sur la DRFIP de Toulouse. ***FO DGFIP*** a demandé à ce que soit précisé le devenir des 2 cadres A et du cadre B . La situation du cadre B ne va pas évoluer, il reste sur place . Pour les cadres A : pour l'une, elle conserverait une partie de la mission gestion et prendrait en charge les analyses financières ainsi que le réseau d'alerte. Pour la seconde, la décision définitive n'est pas encore arrêtée, plusieurs pistes sont envisagées, dans l'attente du mouvement définitif de mutation du 1er septembre.

Compte tenu des formations à mettre en place pour l'équipe du responsable régional de la politique immobilière de l'Etat, le transfert réel de la mission évaluation aura lieu à compter du 1er janvier 2018.

Ce point étant soumis à l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, celles ci se sont prononcé « contre » en justifiant leur vote par le rejet d'un nouvel abandon de nos missions.

4.Suites réservées aux rapports APAVE

Les priorités seront réservées aux sites de Pamiers et St-Girons.

Sur le site de Pamiers, les représentants de ***FO DGFIP*** ont relevé qu'un premier signalement concernant l'installation base tension, qui alimente l'éclairage de sécurité, avait été effectué le 4 juin 2015. Et le Bureau Véritas a mentionné dans son rapport que les vérifications visant à assurer la sécurité des personnes sont obligatoires. Dans la mesure ou, il n'a pu que tester partiellement les dispositifs, du fait des impératifs d'exploitation, il reste à la disposition de l'Administration pour déterminer un complément de vérification.

Dans un autre ordre d'idée, des problèmes existent au niveau de l'entretien des climatisations : La société AGTHERM qui n'intervient que sur les grands sites, ne remplit pas les obligations du contrat notamment pour l'entretien des VMC.

Pour les Trésoreries, ***FO DGFIP*** a signalé que le nettoyage des climatisations avait été réalisé en 2014, par l'équipe technique. Depuis cette date, il n'y a pas eu de maintenance . Nous avons regretté que l'Administration n'ait pas anticipé ces travaux durant l'hiver, permettant ainsi de lisser le travail des agents techniques et de procurer à tous, dés le début des grosses chaleurs, des conditions de travail normales.

FO DGFIP a également fait état de l'extrême chaleur qui peut se produire dans le hall d'accueil de la Direction (avec des pointes à 40 degrés).
La solution préconisée, pour l'instant par la Direction est l'acquisition de ventilateurs brumisateurs.

5.Examen du tableau de suivi des travaux

6.Suivi des actions du PAP 2017

FO DGFIP s'est interrogé sur les horaires de travail de l'équipe technique, dans la mesure ou leur plage horaire était fixée à partir de 8H30 alors qu'ils sont présents à la Direction à 7H20, afin d'ouvrir la porte et de désactiver l'alarme. La Direction nous a répondu qu'elle tenait compte des délais de route pour fixer forfaitairement cet horaire.

Pour l'avenir, compte tenu de la situation personnelle de ces agents, il est envisagé de donner une clé aux agents venant travailler à partir de 7H30 , à charge pour eux de désactiver l'alarme.

Pour le suivi des travaux, une maquette est en préparation, elle sera adressée aux Organisations Syndicales par la suite.

FO DGFIP a demandé que soit précisé les missions qui nécessitent le travail sur double écrans, afin d'optimiser la commande de 100 supports (le devis actuel s'élève à 162€ pour un bras) .Pour l'instant son financement n'est pas envisageable.

7. Travaux de climatisation et d'isolation des fenêtres du CFP de Saint-Girons

Un dossier complet a été monté afin d'obtenir des crédits auprès du SGAR , mais il est à craindre qu'aucune suite favorable soit donnée. La seule solution envisagée est de financer cette climatisation sur les crédits du CHSCT. Mais il est possible, pour l'instant, de réaliser la climatisation de la Trésorerie, avec la mise en place d'un groupe extérieur à petite puissance, afin de ne pas modifier l'ensemble de l'alimentation électrique.

Au préalable, des travaux d'étanchéité s'imposent, le devis s'élève à 4265 €, le solde sera utilisé pour la climatisation pour un montant total fixé à 20.000 € pour cette opération.

L'antenne immobilière a été sollicitée tant sur le plan juridique que sur le plan technique. La recherche d'autres financements n'est pas abandonnée, mais le problème d'étanchéité doit être résolu rapidement, compte tenu des risques encourus par les agents.

Les organisations syndicales ont donné un accord de principe et afin de suivre cette opération, deux correspondants ont été désignés par le CHSCT : Brigitte OLYNYK présente sur ce site et représentante suppléante de ***FO DGFIP***, ainsi qu'Olivier LOTH secrétaire du CHSCT.

8.Point sur le budget : sièges préconisés par le médecin de prévention, bras support écran, vidéosurveillance à l'accueil PMF

- *Sièges préconisés par le médecin de prévention :* la livraison de ces sièges a été retardée, le titulaire du marché ayant changé. Il est envisagé de prévoir l'acquisition d'un siège sur prescription médicale. Celui-ci serait à disposition selon les besoins et financé sur le reliquat éventuel des travaux au CFP de St -Girons.
- *Vidéo protection* : 3 sites ont été retenus : les CFP de Lavelanet, St Girons et Le Fossat ; Par ailleurs un audit sécurité sera réalisé à l'automne sur l'ensemble du site de Mendes France qui englobera le problème de l'alarme (le devis s'élèverait à environ 5.000 €).

9.Questions diverses : nettoyage vitres PMF, lumières aux archives du CFP de Foix, copie des registres de visites des sociétés intervenant sur les différents sites

Au préalable, a été évoqué un problème important de fuite d'eau à l'Hôtel des Finances , rue Mendes France : jusqu'à 4 à 5 m³ par nuit.

➪ *Le nettoyage des vitres* rue Mendes France ne pourra être envisagé que si nous ne sommes pas victimes de « coupes sombres » sur le plan budgétaire.

➪ le *changement des luminaires des archives du CFP de Foix* est éligible au FIPH, mais aucune réponse n'a été communiquée. De plus, au préalable, selon les préconisations de M. RENDA il est nécessaire de procéder à un calfeutrage.

L'installation d'un WC pour les personnes à mobilité réduite est prévue à l'accueil du CFP de Foix, financée par l'ADHAP, les plans sont en cours.

Les modalités d'accueil d'un collègue à mobilité réduite au 1er septembre au CFP de Foix ont été évoquées.Il se rendra sur place avant la fin juin. Sa situation devra être négociée avec le prestataire qui le conduira sur place, afin de lui faciliter l'accès au site. De plus, le matériel permettant l'évacuation de cet agent, en cas d'incendie notamment, sera transféré du CFP de St Girons.

FO DGFIP a été surpris d'apprendre que de l'amiante était présente sur certains sites, leur situation sera débattue lors du prochain CHSCT.

Les représentants de ***FO DGFIP*** ont souhaité connaître le niveau de réponse au questionnaire sur les risques psycho sociaux. Le nombre de réponses recensées est faible (à priori 33 pour l'instant). Un groupe de travail élargi se réunira dans la seconde quinzaine de septembre afin de l'exploiter.

FO DGFIP a également demandé que suite à un accident survenu à l'entrée du Parking de la DDFIP, le poteau et la poubelle qu'il soutient (*particulièrement mal disposés*) soit au moins déplacé, voir supprimé. La Direction nous a répondu que les services techniques de la Mairie de Foix avaient été contactés, un rappel sera fait pour les relancer.

Les Représentants de *FO DGFIP*

Hélène ESQUIROL
Titulaire

Jean - Paul BERTRAND
Titulaire

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ----------**PRENOM** :----------

GRADE :----------

AFFECTATION :----------

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

Fait à---------- **le**----------

(signature)

➔ 66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu